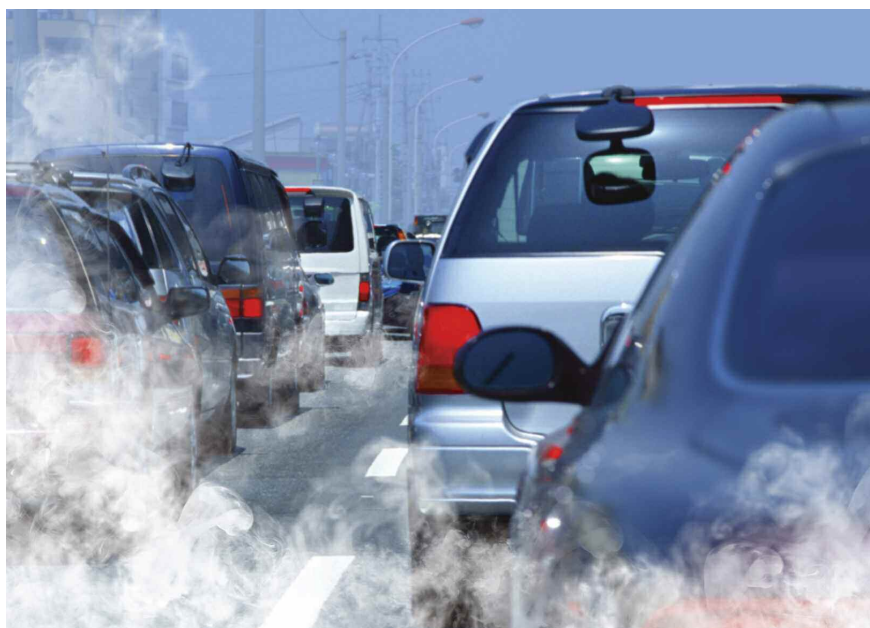


Requiem pour ma bagnole



© Sergiy Serdyuk-Fotolia.com

En janvier 2013, nous avons vu Pékin à la télévision sous un brouillard très dense qui rappelait l'épais et durable « smog » recouvrant Londres en décembre 1952. À l'époque, il coûta la vie à plus de quatre mille Londoniens...

Les capteurs d'analyse de l'air, quasi imposés en 2011 aux autorités pékinoises par les internautes et les « bobos » chinois, relevaient une teneur en particules fines plus de trente fois supérieure à la concentration maximum recommandée. La municipalité met en cause un développement économique débridé en banlieue et une urbanisation non maîtrisée, cause d'une circulation automobile infernale et d'embouteillages géants. Des voix s'élèvent pour restreindre la circulation en n'autorisant, comme cela a déjà été fait, les automobilistes à ne circuler qu'aux jours de parité correspondant à celle de leur plaque d'immatriculation.

L'automobile est donc en cause. À quelques jours de là, je rencontrais Jean-Marc — ingénieur dans un centre de développement d'une grande marque automobile — au volant d'une « autolib' ». Voyant ma surprise de le voir aux commandes d'une voiture électrique, il m'exprima les raisons de sa déprime.

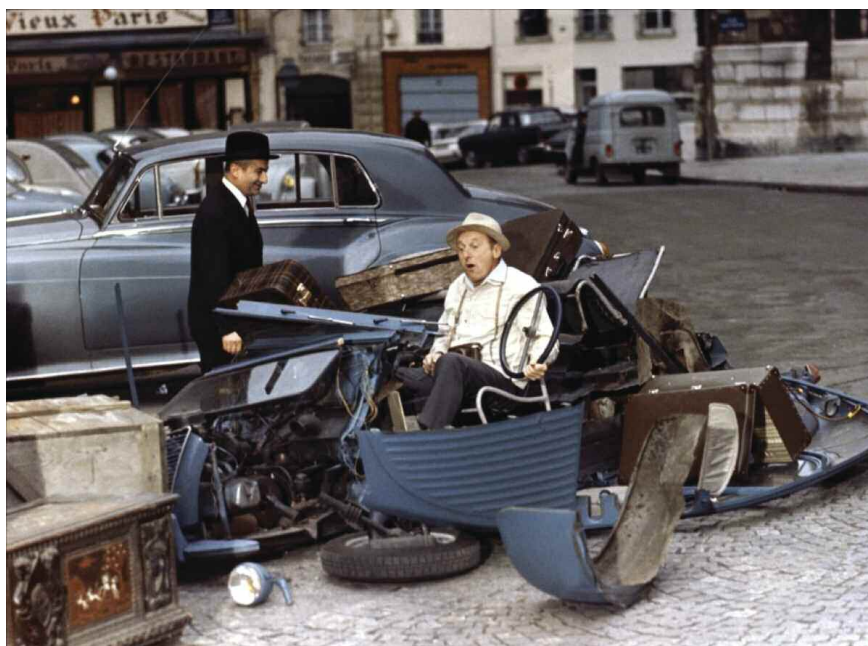
D'abord, en juillet, l'association Robin des Bois demande au Ministère de l'Écologie de créer une filière REP (responsabilité élargie du producteur*) pour les éthylotests à usage unique qui

devaient être imposés à tous les véhicules routiers et tracteurs (sic) à partir du 1^{er} novembre 2012... Les éthylotests incriminés comportent du dichromate de potassium (voir *L'Act. Chim.*, 2012, 367-368, p. 90), et Robin des Bois accusait les automobilistes de disperser alors dans l'environnement 30 tonnes de Cr^{VI}, avec les 30 millions d'éthylotests prévus. Le producteur français et un communiqué de la commission Chimie et Société ont ramené l'affaire à de plus justes proportions : leurs calculs communs arrivaient à seulement 60 kg de Cr^{VI} au lieu des 30 tonnes

annoncées !... Mais le mal était fait sur la réputation de l'auto pollueur ! Tiens ! Manuel Valls vient de surseoir à cette obligation... qui a été reportée au 1^{er} mars 2013.

Ensuite, en octobre, l'adjoint au maire de Paris chargé de l'environnement lui sape le moral. Il suggère que les véhicules diesel d'un certain âge n'aient plus accès au centre de Paris car, d'après l'étude d'Airparif de septembre dernier : « à proximité de la circulation, le trafic routier local produit à lui seul près de la moitié des particules fines mesurées dans l'air ambiant... Et 90 % des particules PM 2,5 (de diamètre inférieur à 2,5 µm) provient des véhicules diesel majoritaires dans le parc automobile. » Le rapport rappelait par ailleurs que les moteurs diesel émettaient aussi deux à trois fois plus d'oxydes d'azote (NOx) que les moteurs à essence. Le débat parisien amorce une polémique plus large basée sur les publications du CIRC (Centre international de recherche sur le cancer) qui rajoutent une couche sur les émanations du diesel responsables (parmi d'autres) de cancers du poumon, pointant du doigt la France qui, sous lobby, a encouragé outrageusement ce type de motorisation.

Se sentant donc très fautif, il avait acheté en 2012 une nouvelle automobile émettant moins de 120 g de CO₂



« Bah maintenant, elle va marcher beaucoup moins bien, forcément ! Qu'est-ce que je vais devenir, moi, maintenant ? » « Bah ! Un piéton ! » (Le Corniaud, 1965, Gérard Oury).

par kilomètre, très peu de CO et de NOx, grâce à un pot catalytique de dernière génération. Mais, nouvel avatar ! Il avait appris que dans les glaces de l'Arctique, si les traces de plomb avaient disparu, le platine l'avait remplacé. Heureusement, la norme Euro 5, qui impose à toute voiture neuve un filtre à particules dès 2011, lui accordait un satisfecit de l'Académie de médecine. Cela le consolait de savoir que ses pneumatiques et le bitume sous-jacent étaient causes de libérations de HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques).

En tant qu'ancien chimiste, Jean Marc pensait alors avoir moralement le droit à la bienveillance, sinon à la reconnaissance des « écocrates » pour les efforts constants de la communauté pour améliorer confort, sécurité et économie des automobiles : les déclencheurs d'airbag, les catalyseurs sophistiqués cériés des pots catalytiques à la fois oxydants et réducteurs

pour les diesels, les sels de terres rares activant la combustion des suies sur les filtres à particules, les biocarburants et autres esters méthyliques d'huile végétale (EMHV) sauveurs de la planète, les hydrofluorocarbones pour les fluides cryogéniques des climatisations, à faible impact à effet de serre, etc. Ce n'était pas rien, quand même !

Hélas, trois fois hélas ! Comme Janus, ces magnifiques inventions avaient leur face négative... Les biocarburants, qui occasionnent la vertigineuse augmentation des prix des ressources alimentaires ; le nouveau fluide frigogène HFO-1234yf, qui a 150 fois moins d'impact que l'ancien HFC, vient de subir les foudres de la pasionaria gardoise d'Europe Écologie Les Verts, car il peut s'enflammer à 405 °C et donner en cas d'incendie de l'acide fluorhydrique qui brûlerait les pompiers (re-sic). Donc, en recherche et développement, chaque amélioration de la voiture a son inconvénient. Résultat ? Cernés par les

radars, harcelés par les défenseurs de l'environnement, nous, pauvres automobilistes français, n'achetons plus d'automobiles classiques... Et Jean-Marc, désespéré, se tourne vers le véhicule électrique.

Je n'ai pas eu le courage de lui dire que, déjà, un lobby s'alarme du lithium des batteries et de sa dangerosité. Il est capable de se tourner vers le vélo en aluminium recyclé et le graissage de la chaîne avec biolubrifiant, avant de se consacrer à la marche à pied...



Jean-Claude Bernier,
le 24 janvier 2013

* Voir www.developpement-durable.gouv.fr/Le-principe-de-la-responsabilite,12046.html.

*Nous sommes membres de
la Société Chimique de France,
et vous ?*

**Rejoignez
le réseau
des chimistes :
votre association !**

www.societechimiquedefrance.fr

crédits photos : Renaud Hauray - © www.magdesign.info

Société Chimique de France